

**Informations sur le fonctionnement général du service de garde**  
**« La boîte en folie »**

L'année dernière, plusieurs parents ont complété un sondage sur le service de garde (SDG) de l'École internationale de Montréal. Suite à cet exercice, le Comité de parents du service de garde vous propose ce bulletin d'informations sur les principaux points commentés par les parents-utilisateurs. Bonne lecture !

**Q** *Pourquoi mon enfant ne peut-il pas retourner chercher un effet personnel oublié dans sa classe (ou casier) ?*

**R** À compter de 17h30, l'école fonctionne à personnel réduit. Pour cette raison, il n'est plus permis de circuler aux étages supérieurs. Si un incident survenait, l'école ne serait pas couverte par les assurances. Pour toute demande particulière au-delà de 17h30, vous devez obligatoirement vous adresser à Madame Astrid, en poste jusqu'à 18h00 (ou à l'éducatrice présente). Notez qu'après 18h15, un minimum de deux éducatrices assurent le service jusqu'à la fermeture.

**Q** *Lors des journées pédagogiques, c'est parfois la cohue. Comment m'y retrouver lorsque je vais déposer mon enfant?*

**R** Lors de ces journées, assurez-vous de consulter les affiches installées sur la porte d'entrée du SDG. Une fois en bas, vous retrouverez M. Robert Desalliers qui veille à l'accueil de chacun et qui pourra vous guider. De plus, une éducatrice supplémentaire sera présente à l'arrivée et au départ afin d'assurer une meilleure coordination.

**Q** *Pourriez-vous inciter mon enfant à faire ses devoirs pendant la période prévue à cette fin après les classes?*

**R** Le ministère demande qu'une période de 30 minutes propice aux devoirs soit offerte chaque jour. Lors de ce moment, les enfants doivent être calmes et ne pas déranger le groupe. Il ne s'agit toutefois pas d'une période d'aide aux devoirs. L'éducatrice ne peut obliger un enfant à faire ses devoirs. Toutefois, si vous souhaiteriez que votre enfant soit encouragé à faire ses devoirs, veuillez s.v.p. en faire la demande directement à l'éducatrice.

**Q** *Pourquoi certains groupes du SDG sont composés d'enfants qui ne sont pas tous de même niveau?*

**R** Le ratio étant de 20 enfants pour une (1) éducatrice, il arrive qu'il n'y ait pas

suffisamment d'enfants d'un même niveau inscrits. Dans ce cas, le SDG forme en autant que possible des groupes mixtes qui sont établis en fonction des affinités des enfants de niveaux différents. Notez que cette année, trois groupes d'enfants qui utilisent le SDG sur l'heure du dîner uniquement ont été formés.

**Q** *Pour quelles raisons doit-on signer le registre lorsque l'on récupère notre enfant à la fin de la journée?*

**R** La signature permet de confirmer rapidement que l'enfant a quitté. De plus, en cas de problème ou de questionnements futurs, le registre permet de confirmer qui est venu chercher l'enfant. Ces documents sont d'ailleurs conservés pendant plusieurs mois.

**Q** *Quelle est la supervision lors des périodes à la salle d'ordinateurs ?*

**R** La salle d'ordinateurs est dorénavant réservée aux projets guidés par les éducatrices. Les jeux libres n'y sont plus permis.

**Q** *De quelle façon le SDG participe-t-il au Programme du baccalauréat international (IB) de l'école?*

**R** Chaque année, l'équipe du SDG travaille de concert avec la coordonnatrice du programme IB pour mettre en place des activités et des expositions en lien avec les thèmes et objectifs du programme.

**Q** *Né pourrait-on pas mettre en place une méthode électronique pour inscrire les enfants aux activités lors des journées pédagogiques?*

**R** Les coupons-réponses signés par les parents permettent de confirmer au Ministère la présence de l'enfant à l'activité et d'ainsi recevoir la subvention allouée, par enfant, pour les journées pédagogiques. Cette contrainte nous oblige à fonctionner de façon traditionnelle, par papier.

**Q** *Comment se fait la sélection des activités pour les journées pédagogiques?*

**R** Plusieurs critères sont considérés pour le choix des activités. Le SDG souhaite offrir des sorties variées et différentes de celles déjà prévues par les enseignantes. La sécurité des lieux, l'expérience avec les groupes scolaires et les coûts sont également considérés. Lors des retours d'un congé (par exemple Noël), le SDG planifie

généralement une journée d'activités à l'école car le nombre d'inscription est généralement plus faible et il y a souvent des annulations. Finalement, toutes les activités du SDG sont soumises au Conseil d'établissement de l'école et approuvées par celui-ci.

**Q** *Puis-je faire des suggestions d'activités pour de futures sorties lors de journées pédagogiques?*

**R** Bien sûr ! Veuillez transmettre vos idées, suggestions et commentaires à un parent membre du Comité ou encore par courriel: [Comite\\_Parents\\_SDG@yahoo.ca](mailto:Comite_Parents_SDG@yahoo.ca)

Si vous avez d'autres questions sur les règlements et le fonctionnement de votre service de garde, nous vous invitons à consulter le Petit Guide (bleu) de « La Boîte en folie » remis en début d'année scolaire. Vous y trouverez une grande quantité de renseignements. Vous pouvez également contacter M. Robert Desalliers au 514 596-5755 ou par courriel au [desalliersr@csgm.qc.ca](mailto:desalliersr@csgm.qc.ca)

Le Comité de parents du Service de garde

*Mme Marion Angély*

*M. Dominic Dufort*

*Mme Wendy Eberle-Sinatra*

*Mme Véronique Salibur*

*Mme Julie Toupin*